

CHOISIR SA FORMATION À DISTANCE

À LA FACULTÉ DE DROIT DE GRENOBLE

LICENCE, DIPLÔME D'UNIVERSITÉ, MASTER



SOMMAIRE

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

LES FORMATIONS EN EAD	p. 4
LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE MOODLE	p. 4
LES MODALITÉS DE FORMATION (INITIALE / CONTINUE)	p. 4
LES TARIFS DE FORMATION	p. 5
LES CONDITIONS D'ACCÈS	p. 5

LICENCE DROIT	p. 6
----------------------------	------

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ CERTIFICAT D'ÉTUDES JURIDIQUES SPÉCIALISÉES	p. 8
---	------

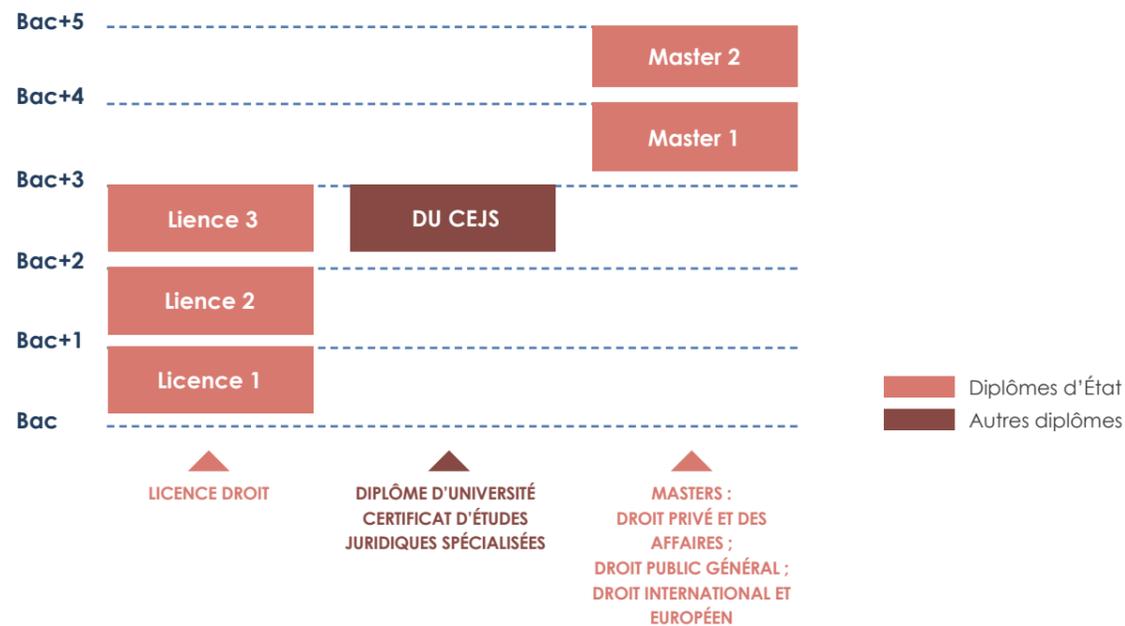
MASTER DROIT PRIVÉ ET DES AFFAIRES	p. 10
---	-------

MASTER DROIT PUBLIC GÉNÉRAL	p. 12
--	-------

MASTER DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN	p. 14
---	-------

LES FORMATIONS EN EAD

Précurseur en matière de formation à distance, la Faculté de droit de Grenoble propose ce régime d'études depuis 60 ans, pour une offre de formation allant aujourd'hui de la licence au master 2.



LA PLATEFORME PÉDAGOGIQUE MOODLE

« MOODLE » est le nom de la plateforme pédagogique d'enseignement à distance utilisée par la Faculté de droit. Celle-ci offre **toutes les fonctionnalités pour travailler depuis chez soi**, de manière autonome, **tout en restant connecté** au réseau d'enseignants-chercheurs et d'étudiants.

L'ensemble des informations relatives à la formation suivie par l'étudiant est communiqué via la plateforme MOODLE : organisation pédagogique, examens, devoirs maison, TD, annonces, actualités. Chaque matière fait l'objet d'un **cours en téléchargement** depuis la plateforme. Un **forum pédagogique** par matière est également accessible depuis MOODLE pour poser des questions aux enseignants.

En début d'année, un document d'**aide à l'utilisation de MOODLE** est mis à disposition de l'étudiant inscrit en EAD. Il permet d'apprendre à utiliser la plateforme et d'en appréhender les principales fonctionnalités.

LES MODALITÉS DE FORMATION (INITIALE / CONTINUE)

La Faculté de droit de Grenoble propose une offre de formation à distance adaptée à **tous les projets** : reprise d'études, renforcement de qualifications et de compétences, réorientation professionnelle, culture personnelle...

Selon la situation de l'étudiant, **deux modalités de formation** sont possibles :

› Formation initiale

Toutes les formations proposées en enseignement à distance sont accessibles en formation initiale. Les programmes de ces formations sont présentés dans cette plaquette.

› Formation continue

L'ensemble des formations proposées par la Faculté de droit de Grenoble peuvent être suivies en formation continue, **sans aménagements spécifiques**. Les programmes de formation présentés dans cette plaquette sont donc applicables à cette modalité. Toutefois, la formation continue est réservée aux salariés et demandeurs d'emploi déjà engagés dans la vie active et qui souhaitent poursuivre leurs études. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet (rubrique « Formation > Formation continue et alternance ») et auprès du service formation continue de l'Université Grenoble Alpes (fc-deg@univ-grenoble-alpes.fr).

LES TARIFS DE FORMATION

Vous trouverez ci-dessous les **tarifs 2022-2023 en formation initiale**.

› **La Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)** d'un montant de 95 €.

› **Les droits nationaux (inscription administrative)** qui s'élèvent à 170 euros pour la licence et le diplôme d'université ; 243 euros pour les masters.

› **Les frais pédagogiques spécifiques à l'EAD (inscription pédagogique)** qui diffèrent selon chaque formation :

- › Licence 1, licence 2 et licence 3 : 1^{ère} inscription : 500€ /an ; redoublement : 450€ /an
- › DU Certificat d'études juridiques spécialisées : 1^{ère} inscription : 250€ ; redoublement : 220€
- › Masters 1 Droit privé et des affaires ; Droit public général ; Droit international et européen : 1^{ère} inscription : 550€ ; redoublement : 500€
- › Master 2 Sécurité internationale, cybersécurité et défense : 1^{ère} inscription : 2000€ ; redoublement : 1800€

Pour connaître les tarifs en **formation continue**, veuillez consulter le **site internet de la Faculté de droit de Grenoble** (rubrique « formation > formation continue et alternance »).

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pour pouvoir candidater à l'une des formations à distance proposées par la Faculté de droit de Grenoble, il faut **justifier appartenir notamment à l'une des catégories suivantes** :

- › personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public) ;
- › personnes chargées de famille ;
- › étudiants engagés dans plusieurs cursus ;
- › personnes résidant hors région grenobloise ou résidant à l'étranger ;
- › personnes empêchées pour des raisons de santé ;
- › sportifs et artistes de haut niveau.

Par ailleurs, pour connaître le **niveau de diplôme** nécessaire pour accéder à chaque formation proposée en EAD, veuillez consulter les fiches ci-après.

Pour **candidater**, rendez-vous sur le **site internet de la Faculté de droit de Grenoble** (rubrique « formation > candidater et s'inscrire > enseignement à distance »).





Recrutement niveau
Bac



Diplôme niveau
Bac + 3



Formation non
sélective



Enseignement à distance,
Formation initiale ou continue

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'objectif de la licence droit est de **former des juristes généralistes**, maîtrisant à la fois les **principales règles de la méthodologie et du raisonnement juridiques**. Elle fournit un socle de **connaissances juridiques** ainsi qu'une solide **culture générale** indispensables pour être en mesure d'envisager les évolutions de la discipline.

La licence offre un ensemble de connaissances et de compétences susceptible d'être mis en œuvre dans l'exercice de certaines professions juridiques ou dans des carrières administratives accessibles par concours au niveau licence.

Elle a vocation à permettre aux étudiants de **poursuivre leurs études au niveau master**. **Attention, le master est une formation sélective.**

COMPÉTENCES VISÉES

- Acquisition de la **méthode juridique** et apprentissage du **travail en autonomie**
- Acquisition de la **méthode de la recherche documentaire**
- Renforcement de la **culture générale** et acquisition de la **culture juridique** permettant d'envisager une poursuite d'études en master ou de s'orienter vers des formations professionnalisantes

SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

Travaux dirigés

De manière facultative (mais conseillée), l'étudiant peut assister à des séances de travaux dirigés organisées le samedi, à distance en visioconférence.

Les matières concernées sont les suivantes :

- Licence 1 : Droit des personnes et Droit constitutionnel 1 (S1) ; Droit de la famille et Droit constitutionnel 2 (S2).
- Licence 2 : Droit des contrats et Droit administratif 1 (S3) ; Droit de la responsabilité civile et Droit administratif 2 (S4).
- Licence 3 : Régime général des obligations et Droit des collectivités territoriales (S5) ; Droit des biens et Droit public des affaires (S6).

Devoirs maison

L'étudiant a la possibilité de rédiger des devoirs maison qui seront corrigés et notés. La note obtenue lors de l'examen terminal pourra alors être majorée, de 0,5 à 3 points, en fonction de la qualité des devoirs rendus à l'enseignant responsable du cours.

Les matières pour lesquelles des devoirs maison sont proposées sont les mêmes que celles concernées par les travaux dirigés (voir encadré ci-contre).

CONDITIONS D'ACCÈS

La **licence droit** est non sélective. Cela implique que **la première année de licence (L1) est accessible de droit aux candidats titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence (DAEU, capacité en droit...).**

Par la suite, la deuxième année (L2) et la troisième année (L3) sont accessibles aux étudiants ayant validé un certain nombre de crédits, ou bien sur dossier via une validation d'acquis ou d'études (sous conditions).

Par ailleurs, s'agissant d'un diplôme d'enseignement à distance, il faut **justifier appartenir notamment à l'une des catégories suivantes** : personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public) ; personnes chargées de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; personnes résidant hors région grenobloise ou résidant à l'étranger ; personnes empêchées pour des raisons de santé ; sportifs et artistes de haut niveau.

POURSUITES D'ÉTUDES & SECTEURS D'ACTIVITÉ

Après l'obtention d'une licence, l'étudiant peut envisager une **poursuite d'études en master**

Selon la poursuite d'études choisie, de nombreux secteurs d'activité sont ouverts :

- la justice** (avocat, magistrat, greffier...) ;
- les métiers du conseil juridique** (juriste d'entreprise, notaire...) ;
- les banques et les assurances** ;
- l'administration d'état** (inspecteur des impôts, du travail...) ;
- les collectivités territoriales** (administration générale, juriste...) ;
- les métiers de l'international** (institution européenne, organisation internationale, ONG...).

Certaines de ces professions sont accessibles sur concours ou examens.

ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- Enseignement** : semestre 1, d'octobre à janvier ; semestre 2, de février à juin.
- Périodes d'examens** : 1^{ères} sessions, fin janvier et début juin ; 2^{ème} session, début septembre.

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} année (licence 1)

Semestre 1

- UE 1 - Droit des personnes (32h)
- UE 2 - Droit constitutionnel 1 (32h)
- UE 3 - Relations internationales (24h)
- UE 4 - Introduction au droit (32h)
- UE 5 - Histoire des institutions après 1789 (32h)

Semestre 2

- UE 1 - Droit de la famille (32h)
- UE 2 - Droit constitutionnel 2 (32h)
- UE 3 - Introduction aux grands systèmes juridiques (24h)
- UE 4 - Histoire des institutions avant 1789 (24h)

2^{ème} année (licence 2)

Semestre 3

- UE 1 - Droit des contrats (32h)
- UE 2 - Droit administratif 1 (32h)
- UE 3 - Finances publiques (32h)
- UE 4 - Droit pénal général (32h)
- UE 5 - Introduction au droit comparé (18h)
- UE 6 - Institutions européennes (32h)

Semestre 4

- UE 1 - Droit de la responsabilité civile (32h)
- UE 2 - Droit administratif 2 (32h)
- UE 3 - Droit des affaires (32h)
- UE 4 - Droit fiscal (24h)
- UE 5 - Histoire du droit des obligations (24h)

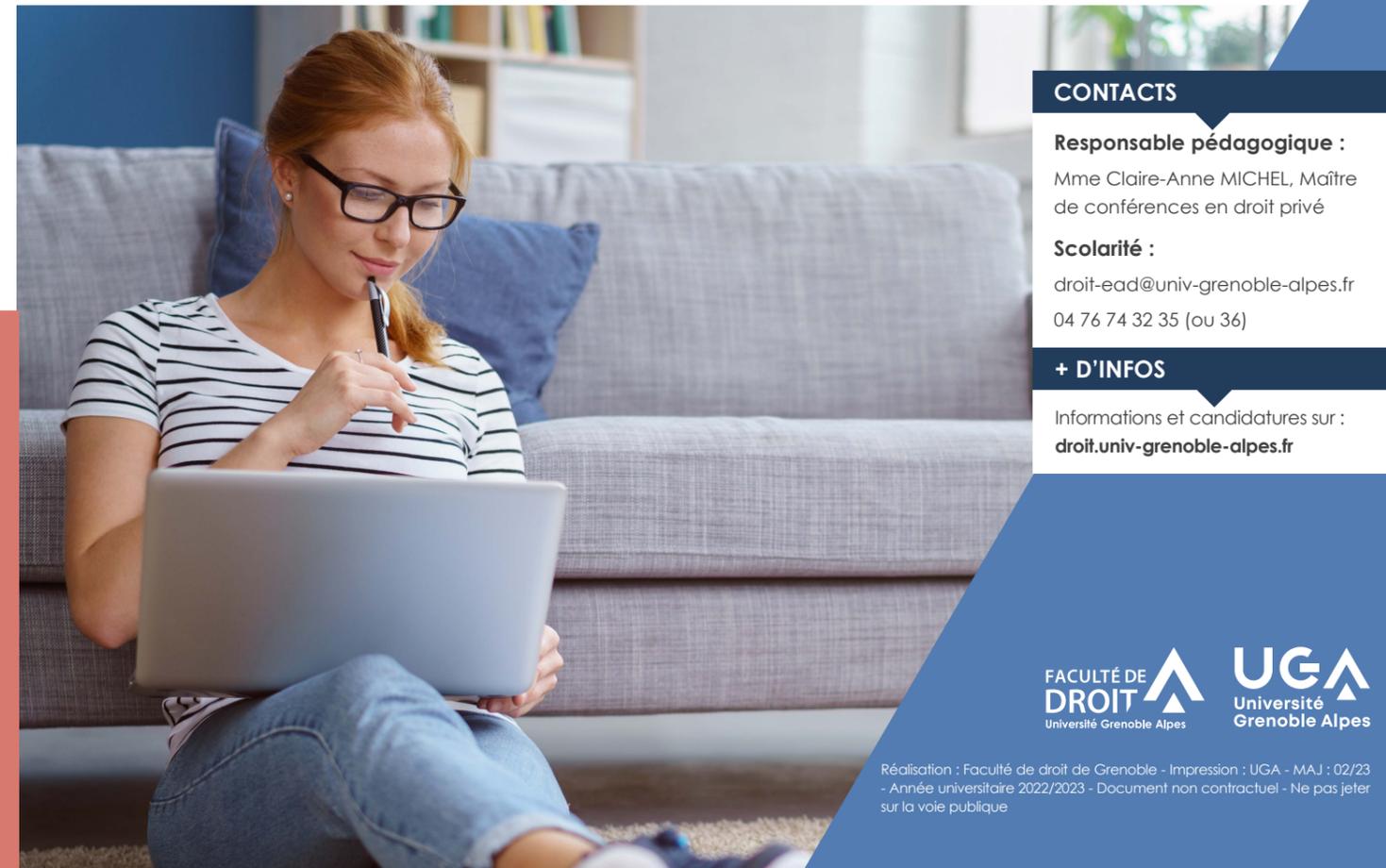
3^{ème} année (licence 3)

Semestre 5

- UE 1 - Régime général de l'obligation (32h)
- UE 2 - Droit des collectivités territoriales (32h)
- UE 3 - Droit de l'Union européenne (32h)
- UE 4 - Droit des sociétés (32h)
- UE 5 - Procédures pénales (32h)
- UE 6 - Histoire des droits de l'Homme (32h)

Semestre 6

- UE 1 - Droit des biens (32h)
- UE 2 - Droit public des affaires (32h)
- UE 3 - Droit international public (32h)
- UE 4 - Droit du travail (32h)
- UE 5 - Droit des libertés fondamentales (32h)
- UE 6 - Procédure civile (32h)



CONTACTS

Responsable pédagogique :

Mme Claire-Anne MICHEL, Maître de conférences en droit privé

Scolarité :

droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 35 (ou 36)

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur :
droit.univ-grenoble-alpes.fr



Recrutement niveau
Bac+3



Diplôme
d'université (DU)



Formation non
sélective *



Enseignement à distance,
Formation initiale ou continue

► OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le diplôme d'université Certificat d'études juridiques spécialisées (DU CEJS) propose aux étudiants un **approfondissement de leurs connaissances juridiques** dans l'un des trois domaines suivants :

- › **Droit public ;**
- › **Droit civil et des affaires ;**
- › **Droit international et européen.**

L'objectif de cette formation est d'offrir une **spécialisation** dans un domaine du droit.

Attention, il ne permet en aucun cas un accès direct en master, formation accessible uniquement avec un diplôme de licence 3 (ou équivalence), et **sur sélection.**

► SPÉCIFICITÉS DE LA FORMATION

Ce diplôme s'obtient par la **validation de 5 unités d'enseignement** composées chacune d'une matière.

Les matières choisies doivent impérativement appartenir à la **même spécialité**. Il n'est pas possible de mélanger les enseignements des différentes spécialités proposées.

Les enseignements se déroulent au premier et/ou second semestre, selon les choix de cours effectués par le candidat.

► CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est réservé aux étudiants possédant :

- › Soit une **troisième année de licence en droit (L3)** ;
- › Soit une **expérience professionnelle ou une formation équivalente** validée par la commission des équivalences.

Par ailleurs, s'agissant d'un diplôme d'enseignement à distance, il faut **justifier appartenir notamment à l'une des catégories suivantes** : personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public); personnes chargées de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; personnes résidant hors région grenobloise ou résidant à l'étranger ; personnes empêchées pour des raisons de santé ; sportifs et artistes de haut niveau.

À noter : Les conditions d'accès sont susceptibles d'être modifiées pour l'année universitaire 2023-2024.

► POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Les étudiants pourront valoriser le DU CEJS auprès de leur **employeur ou dans un processus de recrutement.**

► PROGRAMME DE LA FORMATION

L'étudiant devra choisir 5 matières dans l'une des trois spécialités proposées.

À noter : le programme présenté ci-dessous est celui de l'année universitaire 2022-2023, il est susceptible d'être modifié pour l'année universitaire 2023-2024.

Spécialité « droit public »

Droit des collectivités territoriales (cours niveau L3 / S1)
Droit du contentieux administratif (cours niveau M1 / S1)
Droit des propriétés publiques (cours niveau M1 / S1)
Droit public des affaires (cours niveau L3 / S2)
Droit des libertés fondamentales (cours niveau L3 / S2)
Droit du contentieux constitutionnel (cours niveau M1 / S2)
Droit de l'urbanisme (cours niveau M1 / S2)
Droit de la fonction publique (cours niveau M1 / S2)

Spécialité « droit civil et des affaires »

Droit des sociétés (cours niveau L3 / S1)
Droit du paiement et du crédit (cours niveau M1 / S1)
Droit du travail (cours niveau L3 / S2)
Droit des entreprises en difficulté (cours niveau M1 / S2)
Droit des sociétés (cours niveau M1 / S2)
Droit du travail - relations individuelles (cours niveau M1 / S2)
Régime général de l'obligation (cours niveau L3 / S1)
Droit civil - régimes matrimoniaux (cours niveau M1 / S1)
Droit international privé (cours niveau M1 / S1)
Contrats civils et commerciaux (cours niveau M1 / S1)
Successions et libéralités (cours niveau M1 / S2)
Droit des biens (cours niveau L3 / S2)
Droit des sûretés (cours niveau M1 / S2)
Propriétés intellectuelles (cours niveau M1 / S2)

Spécialité « droit international et européen »

Institutions européennes (cours niveau L2 / S1)
Protection internationale et européenne des droits de l'Homme (cours niveau M1 / S1)
Droit de l'Union européenne (cours niveau L3 / S1)
Droit international public 2 (cours niveau M1 / S1)
Droit international privé (cours niveau M1 / S1)
Droit international pénal (cours niveau M1 / S1)
Droit de la sécurité internationale et droit humanitaire (cours niveau M1 / S2)
Droit des organisations internationales (cours niveau M1 / S2)
Droit de la CEDH (cours niveau M1 / S2)
Droit international public (cours niveau L3 / S2)
Histoire du droit international et européen (cours niveau M1 / S2)
Droit du numérique, approche comparée internationale et européenne (cours niveau M1 / S2)

S1 : semestre 1 / S2 : semestre 2 / L3 : Licence 3 / M1 : Master 1

► ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- › **Enseignement** : semestre 1, d'octobre à janvier ; semestre 2, de février à juin.
- › **Périodes d'examens** : 1^{ères} sessions, fin janvier et début juin ; 2^{ème} session, début septembre.

► FOIRE AUX QUESTIONS

- › **Peut-on prendre plus ou moins de 5 matières ?**

Non : le choix est fixé à 5 matières obligatoires lors de l'inscription.

- › **Peut-on se réinscrire dans ce diplôme après l'avoir obtenu ?**

Oui : il est possible de se réinscrire dans une autre spécialité que celle suivie initialement.

- › **Peut-on effectuer ce diplôme avec deux spécialités en même temps ?**

Non : ce diplôme n'est pas ouvert en double spécialités.

- › **Peut-on avoir accès aux bourses du CROUS avec ce diplôme ?**

Non : ce diplôme ne donne pas accès aux bourses du CROUS mais ne retire pas le droit d'en bénéficier en cas de préparation d'un autre diplôme en parallèle.

- › **L'obtention du DU CEJS garantit-il l'accès à un master ?**

Non : ce diplôme ne garantit pas l'accès à un master.

- › **L'étudiant inscrit dans cette formation peut-il bénéficier d'une convention de stage ?**

Non : ce diplôme ne permet pas de bénéficier d'une convention de stage.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Mme Claire-Anne MICHEL, Maître de conférences en droit privé

Scolarité :

droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 35 (ou 36)

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr





Recrutement niveau Bac+3 (sur dossier)



Diplôme niveau Bac + 5



Capacité d'accueil limitée



Enseignement à distance, Formation initiale ou continue

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master Droit privé et des affaires s'adresse à des étudiants intéressés par **tous les domaines juridiques relevant du monde des affaires et des entreprises, industrielles et commerciales, libérales, agricoles, coopératives**, et notamment à tous ceux souhaitant développer leurs compétences professionnelles dans ces secteurs ou à destination de ces secteurs.

Ce master, délivré par une **équipe expérimentée d'universitaires**, vise à assurer aux étudiants une **spécialisation dans le domaine du droit des affaires** et à **former des juristes directement opérationnels** dans des branches aussi variées que le **droit civil des affaires**, le **droit des sociétés**, le **droit social**, le **droit fiscal**, le **droit économique**...

Après un **master 1** déjà fortement coloré **affairiste**, la **spécialisation** s'accroît en **master 2**. Une **solide formation privatiste** est par ailleurs délivrée, permettant aux étudiants de finir d'acquérir les connaissances juridiques utiles en entreprise et également nécessaires pour se présenter à l'examen d'entrée à l'école des avocats.

Favorisant **l'interactivité avec les enseignants**, la formation fait place à un **domaine porteur**, le **droit du numérique**, et met l'accent sur la **professionnalisation**, avec un **stage** d'au moins 2 mois à réaliser.

COMPÉTENCES VISÉES

- › Acquérir un niveau de compétence approfondi en **droit des affaires**
- › Perfectionner le **raisonnement juridique** et la **capacité d'analyse**, dans la continuité des méthodes appréhendées en licence
- › Développer les **capacités rédactionnelles**
- › Développer les **capacités d'argumentation**
- › Acquérir et consolider les connaissances nécessaires pour la **préparation de l'examen d'entrée à l'école des avocats**

ATOUTS DE LA FORMATION

Pédagogie à distance innovante

En plus de l'**approfondissement autonome des cours et des documents pédagogiques** déposés sur la plateforme Moodle, l'étudiant bénéficie d'une **interactivité renforcée avec les enseignants des matières fondamentales** principalement, au moyen de **cours ponctuellement assurés par visio-conférence** (dans une limite compatible avec les contraintes de l'EAD : 4h par matière fondamentale en M1, 6 h en M2). Combinés avec un **QCM d'entraînement**, ces **cours synchrones** offrent aux étudiants des **jalons réguliers au sein du semestre**, gage d'un **bon apprentissage**, d'une **implication** et d'une **réussite optimales**. Surtout, la **discussion avec l'enseignant** et les **exercices** susceptibles d'être proposés à l'avance leur permettent de développer leurs capacités d'**argumentation** et d'acquérir un **indispensable recul sur la matière**.

Transversalité des enseignements

Le master Droit privé et des affaires consiste en un **approfondissement des connaissances dans les 4 grandes disciplines du droit de l'entreprise** (contrat/sûretés, fiscalité, social, commercial et affaires), offrant ainsi des **débouchés variés**.

En outre, la formation vise à **appréhender l'entreprise dans son contexte**, tant international, pénal et processuel (saisies) que lié au développement de l'internet et des réseaux (droit du numérique). Une attention particulière est également réservée à la **situation patrimoniale de l'entrepreneur** et aux stratégies qu'il peut mettre en œuvre à ce titre.

CONDITIONS D'ACCÈS

› Le candidat doit être **titulaire d'une licence en droit** (ou équivalent). L'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après **examen des candidatures**, par une commission.

› Le **passage en 2^{ème} année est de droit** pour l'étudiant ayant obtenu la moyenne à la fin de la 1^{ère} année et souhaitant rester dans le même parcours de master. L'étudiant souhaitant changer de parcours entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année ou ayant réalisé sa 1^{ère} année dans une autre Faculté devra candidater auprès d'une commission.

› S'agissant d'une formation en EAD, il faut en outre **justifier appartenir notamment à l'une des catégories suivantes** : personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public) ; personnes chargées de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; personnes résidant hors région grenobloise ou résidant à l'étranger ; personnes empêchées pour des raisons de santé ; sportifs et artistes de haut niveau.

CHIFFRES CLÉS

25 étudiants par promotion

21 matières enseignées sur 2 ans

575 heures de cours au total sur 2 ans

40 heures de cours au moins en visioconférence sur 2 ans

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} année (master 1 Droit privé et des affaires)

Semestre 1

UE 1

Contrats civils et commerciaux (36h)
Droit du paiement et du crédit (36h)

UE 2

Régimes matrimoniaux (32h)
Droit du travail : relations individuelles (24h)

UE 3

Droit international privé (24h)
Droit pénal des personnes (24h)

Semestre 2

UE 1

Droit des sociétés (36h)
Droit des sûretés (36h)

UE 2

Successions, libéralités (32h)
Droit des entreprises en difficulté (24h)

UE 3

Procédures civiles d'exécution (24h)
Propriétés intellectuelles (24h)

2^{ème} année (master 2 Droit privé et des affaires)

Semestre 3

UE 1

Droit du numérique (32h)
Droit fiscal (32h)

UE 2

Droit de la sécurité sociale (20h)
Financement des entreprises (20h)

UE 3

Anglais juridique (15h)

Semestre 4

UE 1

Droit du marché : concurrence-consommation-distribution (32h)
Droit du travail : relations collectives (32h)

UE 2

Droit pénal des biens et des affaires (20h)
Droit patrimonial approfondi de l'entrepreneur (20h)

UE 3

Stage

ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- › **Enseignement** : semestre 1, d'octobre à janvier ; semestre 2, de février à juin.
- › **Périodes d'examens** (susceptibles d'évoluer) : 1^{ères} sessions, fin janvier et début juin ; 2^{ème} session, début septembre.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- › Juriste d'entreprise
- › Juriste en cabinet d'expertise comptable
- › Juriste au sein d'une banque, conseiller patrimonial
- › Juriste d'organisations syndicales ou patronales
- › Juriste d'un organisme de protection sociale ou dans le secteur sanitaire et social
- › Avocat spécialisé en droit commercial et des affaires, en droit social, en droit fiscal

CONTACTS

Responsable pédagogique :

Mme Nathalie PIERRE, Maître de conférences en Droit privé

Scolarité :

droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 35 (ou 36)

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site : droit.univ-grenoble-alpes.fr



Recrutement niveau Bac+3 (sur dossier)



Diplôme niveau Bac + 5



Capacité d'accueil limitée



Enseignement à distance, Formation initiale ou continue

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master Droit public général vise à assurer aux étudiants une **spécialisation dans le domaine du droit public** et une **préparation de haut niveau aux différents concours de la fonction publique**.

Cette formation s'adresse à des étudiants intéressés par les différentes branches du droit public et les diverses carrières publiques auxquelles cette discipline permet d'accéder : **métiers des collectivités territoriales, cadres de l'administration d'État, juristes d'organismes publics et parapublics, avocats spécialisés en droit public...** Nombreux sont en effet les secteurs professionnels liés à des **missions d'intérêt général** qui recherchent des **juristes publicistes de haut niveau**.

COMPÉTENCES VISÉES

La vocation de ce master est de former des juristes publicistes bénéficiant de **connaissances en droit public** indispensables dans les professions associées (carrières administratives accessibles par concours niveau licence ou master, professions salariées et libérales en lien avec l'activité de l'État, collectivités territoriales ou entreprises mettant en œuvre des missions de service public...).

Les enseignements et travaux proposés permettent ainsi aux étudiants de perfectionner leur **raisonnement juridique** et de développer leur **capacité d'analyse**, tout en se préparant aux **épreuves des concours de l'administration**.

ATOUTS DE LA FORMATION

Une formation en droit public de haut niveau

Les **enseignements** dispensés en master 1 et en master 2 sont **spécialisés** et **approfondis**.

Ils permettent d'acquérir une **solide culture juridique** dans tous les champs de **l'action publique**, en proposant un **contenu actualisé** et des **exercices adaptés**.

Une préparation à distance aux concours de la fonction publique

Chaque semestre, **24 heures de préparation** sont prévues pour accompagner les étudiants tant sur le **plan méthodologique** qu'en ce qui concerne les **attendus de tous les types de concours de la fonction publique**.

Une personnalisation du parcours de formation

À travers le choix d'**enseignements spécialisés**, la réalisation d'un **stage**, la rédaction d'un **rapport thématique** et les différents **exercices** proposés pour assurer une véritable ouverture professionnelle, chacun peut **personnaliser son parcours de formation** et **l'adapter ainsi à son propre projet personnel**.

CONDITIONS D'ACCÈS

› Le candidat doit être **titulaire d'une licence en droit** (ou équivalent). L'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après **examen des candidatures**, par une commission.

› Le **passage en 2^{ème} année est de droit** pour l'étudiant ayant obtenu la moyenne à la fin de la 1^{ère} année et souhaitant rester dans le même parcours de master. L'étudiant souhaitant changer de parcours entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année ou ayant réalisé sa 1^{ère} année dans une autre Faculté devra candidater auprès d'une commission.

› S'agissant d'une formation en EAD, il faut en outre **justifier appartenir notamment à l'une des catégories suivantes** : personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public) ; personnes chargées de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; personnes résidant hors région grenobloise ou résidant à l'étranger ; personnes empêchées pour des raisons de santé ; sportifs et artistes de haut niveau.

CHIFFRES CLÉS

20 étudiants par promotion

24 matières enseignées sur 2 ans

614 heures de cours au total sur 2 ans

96 heures de cours dédiées à la préparation des concours administratifs sur 2 ans

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} année (master 1 Droit public général)

Semestre 1

UE 1

Droit des propriétés publiques (32h)
Contentieux administratif (32h)

UE 2

Droit de l'environnement (24h)
Droit de la vie politique (24h)
Histoire du droit administratif (24h)

UE 3

Préparation aux concours administratifs (24h)

Semestre 2

UE 1

Droit de l'urbanisme (32h)
Contentieux constitutionnel (32h)

UE 2

Droit public des affaires approfondi (24h)
Responsabilité administrative (24h)
Droit de la fonction publique (24h)

UE 3

Préparation aux concours administratifs (24h)

2^{ème} année (master 2 Carrières publiques)

Semestre 3

UE 1

Droit des contrats administratifs (24h)
Finances et fiscalités locales (18h)

UE 2

QPC et protection des libertés (18h)
Droit matériel de l'UE (18h)
Droit de la participation citoyenne (12h)
Science administrative (12h)

UE 3

Préparation aux concours administratifs (24h)

UE 4

Anglais juridique (12h)

Semestre 4

UE 1

Droit du service public et droits des administrés (24h)
Droit de la commande publique (18h)

UE 2

Droit des libertés approfondi (18h)
Droit de la CEDH (18h)
Droit du numérique (12h)
Droit de l'action sociale (12h)

UE 3

Préparation aux concours administratifs (24h)

UE 4

Stage et rapport thématique (30h)

À noter : Le master 2 Carrières publiques ouvrira à la rentrée universitaire 2023. Il sera accessible de droit pour les étudiants ayant validé le master 1 Droit public général en 2022-2023 et sur sélection pour les étudiants ayant validé tout autre master 1.

ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- › **Enseignement** : semestre 1, d'octobre à janvier ; semestre 2, de février à juin.
- › **Périodes d'examens** (susceptibles d'évoluer) : 1^{ères} sessions, fin janvier et début juin ; 2^{ème} session, début septembre.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

La première année de master en droit s'obtient par la validation de deux semestres d'enseignement avec la possibilité de compenser entre eux les semestres 1 et 2.

L'objectif principal du master 1 est de **poursuivre en master 2** afin d'approfondir la spécialisation en droit public, d'affirmer ses compétences dans les fonctions de juriste publiciste et de finaliser sa préparation aux concours de la fonction publique. Il est néanmoins possible de s'insérer directement dans la vie professionnelle à l'issue du master 1 ou d'opérer une reconversion professionnelle.

À l'issue de ces deux années de master, les débouchés professionnels concernent l'ensemble des **métiers d'encadrement et d'expertise juridique dans les collectivités publiques et leurs groupements**. L'accès à ces métiers par la voie de la réussite à un concours administratif est privilégié mais les étudiants pourront également rejoindre des cabinets d'avocats, des sociétés de conseil ou des structures parapublics, en lien avec les missions d'intérêt général, tant au niveau national qu'au niveau local.

CONTACTS

Responsable pédagogique :

M. Nicolas KADA, Professeur de droit public

Scolarité :

droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 35 (ou 36)

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site : droit.univ-grenoble-alpes.fr



Recrutement niveau Bac+3 (sur dossier)



Diplôme niveau Bac + 5



Capacité d'accueil limitée



Enseignement à distance, Formation initiale ou continue

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le master Droit international et européen vise à former des **étudiants spécialisés en droit international et en sécurité internationale, avec une large ouverture sur les domaines européen et des libertés.**

La première année de ce master permet aux étudiants d'approfondir les connaissances acquises dans le cadre de leur cursus antérieur, afin de **les préparer à une poursuite d'études et à une carrière à l'échelle internationale** (organisations internationales et européennes, services juridiques internationaux des institutions nationales ou des entreprises, autres professions juridiques...).

La deuxième année de ce master vise à **former des spécialistes de haut niveau ayant une vision globale des enjeux de la sécurité internationale et de la défense dans les domaines juridiques, économiques, politiques, militaires ainsi que dans le domaine des nouvelles technologies** (cybersécurité, sécurité des données, intelligence artificielle) **et du renseignement.**

Cette formation fait intervenir des **universitaires** et des **praticiens** provenant des milieux du droit, de la sécurité internationale et de la défense et propose un **enseignement pluridisciplinaire de haut niveau.**

ATOUTS DE LA FORMATION

L'équipe pédagogique

Cette formation est dispensée par une **équipe pédagogique expérimentée en recherche et insérée dans les réseaux internationaux.**

Elle est composée d'**enseignants-chercheurs à fort rayonnement scientifique** issus de l'Université Grenoble Alpes, et de **professionnels issus des organisations internationales, du secteur public, des entreprises de défense et d'ONG.**

Les enseignements

Ce master comprend des **enseignements de qualité**, proposés en **formation initiale ou continue.**

La **diversité des thématiques de cours** et **l'équilibre entre les aspects théoriques et pratiques** du programme permettent, notamment, de former de **futurs professionnels** de la sécurité internationale et de la défense à l'issue de la deuxième année de formation ou, à des **professionnels déjà insérés**, de parfaire leur connaissance des grandes problématiques du domaine international.

Les étudiants en **formation initiale** doivent en outre réaliser un **stage obligatoire**, pour favoriser leur insertion professionnelle.

La recherche

Cette formation apporte une **expérience de recherche stimulante.**

Le **mémoire de recherche obligatoire** permet ainsi à tous les étudiants, en formation initiale comme continue, de réaliser un travail de recherche, sous l'encadrement scientifique d'enseignants-chercheurs compétents.

COMPÉTENCES VISÉES

Le master Droit international et européen développe les compétences des étudiants en droit international, droit européen et en sécurité internationale.

À l'issue de la première année, les étudiants auront approfondi leurs **connaissances en droit international et européen** ainsi que leurs **capacités d'analyse et de synthèse**, renforcé leurs **qualités de rigueur et de clarté** et amélioré leur **capacité à travailler en groupe.**

À la fin de la deuxième année, les étudiants maîtriseront les **enjeux de la sécurité internationale**, y compris des thématiques comme le renseignement, la cybersécurité et l'intelligence artificielle.

Les compétences acquises au cours de ces deux années préparent aux **recrutements internationaux** et à une **évolution de carrière** pour les étudiants en formation continue.

CHIFFRES CLÉS

30 étudiants par promotion

574 heures de cours au total sur 2 ans

PROGRAMME DE LA FORMATION

1^{ère} année (master 1 Droit international et européen)

Semestre 1

- UE 1 - Droit international public (32h)
- UE 2 - Droit international économique (24h)
- UE 3 - Droit international pénal (24h)
- UE 4 - Droit international privé (32h)
- UE 5 - Protection internationale et européenne des droits de l'Homme (24h)
- UE 6 - Contentieux de l'UE (24h)

Semestre 2

- UE 1 - Droit des organisations internationales (24h)
- UE 2 - Droit de la sécurité internationale et droit humanitaire (24h)
- UE 3 - Histoire du droit international et européen (18h)
- UE 4 - Droit de la CEDH (24h)
- UE 5 - Espace de liberté, de sécurité et de justice (24h)
- UE 6 - Droit du numérique - approche comparée internationale et européenne (24h)

2^{ème} année (master 2 Sécurité internationale, cybersécurité et défense)

Semestre 1

- UE 1 - Économie de la sécurité internationale et de la défense (24h)
- UE 2 - Droit de la sécurité internationale (24h)
- UE 3 - Cyber, nano... - nouvelles technologies et nouveaux enjeux sécuritaires (24h)
Renseignement et sécurité (12h)
- UE 4 - Méthodologie du mémoire et du rapport de stage (12h)
Politique internationale de sécurité et de défense (24h)
- UE 5 - UN ENSEIGNEMENT AU CHOIX PARMIS LES TROIS :
Sécurité et environnement (12h)
Acteurs privés, guerres civiles et terrorisme (12h)
Industries de l'armement dans le monde (12h)

Semestre 2

- UE 1 - Droit de la défense nationale (24h)
 - UE 2 - Droit des conflits armés et droit international humanitaire (12h)
 - UE 3 - TROIS ENSEIGNEMENTS AU CHOIX PARMIS LES QUATRE :
Politique de sécurité et de défense de l'UE (12h)
Intelligence économique et sécurité (12h)
Aeropolitical intelligence - Governance and Régulation (12h)
Communication et défense (12h)
 - UE 4 - Actualité du droit des organisations internationales en matière de sécurité et de défense (12h)
Défense et marché intérieur européen (12h)
- BONIFICATION : Approches statistiques, bases de données et sécurité internationale (24h)

ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- › **Enseignement** : semestre 1, d'octobre à janvier ; semestre 2, de février à juin.
- › **Périodes d'examens** (susceptibles d'évoluer) : 1^{ères} sessions, fin janvier et début juin ; 2^{ème} session, début septembre.

CONDITIONS D'ACCÈS

› Le candidat doit être **titulaire d'une licence en droit** (ou équivalent). L'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après **examen des candidatures**, par une commission.

› Le **passage en 2^{ème} année est de droit** pour l'étudiant ayant obtenu la moyenne à la fin de la 1^{ère} année et souhaitant rester dans le même parcours de master. L'étudiant souhaitant changer de parcours entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année ou ayant réalisé sa 1^{ère} année dans une autre Faculté devra candidater auprès d'une commission.

› S'agissant d'une formation en EAD, il faut en outre **justifier appartenir notamment à l'une des catégories suivantes** : personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public) ; personnes chargées de famille ; étudiants engagés dans plusieurs cursus ; personnes résidant hors région grenobloise ou résidant à l'étranger ; personnes empêchées pour des raisons de santé ; sportifs et artistes de haut niveau.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

À l'issue de leur première année de formation dans ce master, les étudiants peuvent **poursuivre leurs études en deuxième année, présenter des concours ou envisager une carrière à l'international.**

Les débouchés de ce master ouvrent des **carrières dans les industries et entreprises de défense, en matière de sécurité, militaire et dans le renseignement, dans les domaines de la cybersécurité et de l'IA, les métiers d'analyste, la fonction publique internationale, les Organisations internationales et les instituts de recherche spécialisés.**

CONTACTS

Responsables pédagogiques :

Mme Delphine DESCHAUX-DUTARD, Maître de conférences en science politique
M. Thierry GARCIA, Professeur de droit public

Scolarité :

droit-ead@univ-grenoble-alpes.fr
04 76 74 32 35 (ou 36)

+ D'INFOS

Informations et candidatures sur notre site :
droit.univ-grenoble-alpes.fr

Adresse postale :

Faculté de droit de Grenoble
CS 40 700
38058 Grenoble cedex 9

Adresse physique :

Domaine Universitaire
1133 rue des résidences
38400 Saint-Martin-d'Hères

Téléphone :

04 76 74 32 00

Courriel :

droit-accueil@univ-grenoble-alpes.fr

droit.univ-grenoble-alpes.fr

Suivez nous sur   

**FACULTÉ DE
DROIT** 
Université Grenoble Alpes

UGA 
Université
Grenoble Alpes

La Faculté de droit de Grenoble est une composante de
l'Université Grenoble Alpes

Réalisation : Faculté de droit de Grenoble / Crédits photos : Adobe stock,
Shutterstock / Impression : Coquand Imprimeur / MAJ : février 2023.
Ce document est non contractuel. Les programmes de formation présentés
dans cette plaquette sont ceux de l'année universitaire 2022-2023.
Ne pas jeter sur la voie publique.